

La Gazette du **LEVRIER**

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE LA VILLE DE
WINTZENHEIM

#67

Printemps/Été 2022

Ville, vignoble et campagne

SOMMAIRE



Décoration du marché de Pâques 2022

CONTACT

Magazine municipal d'information de la Ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction : Daniel LEROY, service Communication

Conception et réalisation : service Communication

Photos : Services de la ville

Impression : FREPPEL Imprimeur à Wintzenheim

MAIRIE

28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM

Tél. 03 89 27 94 94

Site Internet : www.ville-wintzenheim.fr

E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr

 : Ville de Wintzenheim

 Application mobile Panneau Pocket : Wintzenheim



4 Retour en images

DOSSIER SPÉCIAL

5-9 Le budget 2022

ÉTAT-CIVIL-SOCIAL

10-11 Grands anniversaires

Noces

Le recensement militaire

Ateliers destinés aux aidants de personnes âgées à domicile

« Tous en marche contre le cancer » : appel à bénévoles pour la quête 2022

Société Saint-Vincent de Paul de Wintzenheim

Inscription à la fête des aînés

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

12-13 C'est parti pour le 13^{ème} festival de musique mécanique

Retour sur les actions des Scouts et Guides de France

Bourse puériculture

Fête révolutionnaire du 12 juillet : inscription au défilé

Des news de la MJC

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

13 RDV aux jardins : le parc Kiener ouvre au public
Rappel sur le brûlage des végétaux

14 Palmarès des maisons fleuries 2021

Bulletin d'inscription au concours des maisons fleuries 2022

VIE COMMUNALE

15 Partenariat Möhnesee - Wintzenheim
Vacances d'été de l'EAA

Deux Agents de Sécurité de la Voie Publique (ASVP) pour renforcer l'équipe de la police municipale

16 Décisions du Conseil Municipal

17 Mots des groupes

DIVERS

18 Agenda

19 Informations pratiques

20 Inscription à la journée citoyenne 2022



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La météo est au beau fixe pour les prochains jours sur notre région, mais le ciel s'est soudain obscurci sur la scène internationale.

Comment ne pas commencer mon éditorial sans avoir une pensée pour le peuple ukrainien ? C'est vraiment triste et nous ne pouvons que soutenir cette population qui est durement touchée par des actes de guerre. A Wintzenheim, des familles ayant fui leur pays sont arrivées.

Je tiens d'ailleurs à remercier toutes les personnes qui se sont investies pour accueillir au mieux ces réfugiés (logeurs, professeurs, donateurs, associations). Le CCAS fait un travail exceptionnel avec à sa tête notre adjointe Geneviève SCHOFF.

Ne baissons pas les bras. C'est en étant solidaires et en unissant nos forces que nous pourrons surmonter ces épreuves et retrouver un peu d'espoir et de joie de vivre.

Même si notre quotidien n'est pas toujours parfait, réjouissons-nous de la chance incroyable que nous avons de vivre en démocratie, de pouvoir débattre et nous exprimer par le biais des urnes. Tant de citoyens dans le monde souhaiteraient pouvoir le faire.

L'année 2022 est placée sous le signe des élections. En effet, après les présidentielles auront lieu les législatives les 12 et 19 juin. Elles sont déterminantes pour l'avenir de notre pays. Comme à l'accoutumée, les élus et les bénévoles seront présents pour tenir les bureaux de vote. Je les en remercie sincèrement, ainsi que les personnes ayant fait le recensement, début 2022.

Je ne reviendrai pas sur les investissements faits en 2021. Vous avez eu tout le loisir de les découvrir dans les précédentes gazettes.

Parlons plutôt de 2022.

À Wintzenheim-centre, nous terminons les travaux de la toiture de l'Église Saint-Laurent et de la pose de la citerne de récupération des eaux pluviales de 50 000 litres, ainsi que l'aménagement du parking à côté du cimetière. En fin d'année, nous débuterons les travaux du périscolaire, de la cantine scolaire ainsi que des bureaux pour la communauté de paroisses. De plus, nous travaillons sur d'autres dossiers qui engagent le bien-vivre à Wintzenheim : la construction d'une gendarmerie sur le site Brame, l'aménagement de la route de Colmar qui se fera en plusieurs phases, et bien sûr, le dossier du Lindane qui nécessite toute notre attention.

Concernant Logelbach, nous terminons les travaux de la rue Haussmann et l'aménagement du parc Herzog avec la pose d'une clôture. D'autres travaux seront réalisés pendant l'année, notamment dans la rue Hirn avec la démolition et la reconstruction du pont ainsi que son réaménagement, incluant le parking de la gare et celui du côté ouest, le long de la ligne de chemin de fer.

Tous ces projets vous seront présentés en réunions de quartier. Ils se feront avec l'aide de subventions que nous ne manquerons pas de demander. Les services municipaux et les élus restent mobilisés pour les faire aboutir et pour vous accompagner au mieux.

Avec mon équipe, j'aurai grand plaisir à vous retrouver dans les différentes réunions de quartier les 16, 17 et 18 mai 2022, ainsi que lors de la fête des aînés le 22 mai.

Bien cordialement

Serge NICOLE

Maire

Vice-Président de Colmar Agglomération

RETOUR EN IMAGES

2 FÉVRIER 2022

77^{ÈME} COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE WINTZENHEIM



2 FÉVRIER 2022

CONCERT MALICK DIAW

9 ET 16 FÉVRIER 2022

SPECTACLES JEUNE PUBLIC « LA FILLE DES AIRS » ET « IL ÉTAIT UNE FOIS EN AFRIQUE »



DU 7 AU 18 FÉVRIER 2022

VACANCES D'HIVER DE L'ESPACE D'ANIMATIONS ARTHUSS



2 MARS 2022

CONCERT JAZZ THE WHITEY SWING BOUNCERS



2 MARS 2022

SORTIE À LA CITÉ DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE DE STRASBOURG DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

80 élèves des l'EMDW ont pu assister à la représentation de l'opéra pour enfants, « Les rêveurs de la lune ».



26 ET 27 MARS 2022

EXPO PHOTOS NATURE LIBRE ET SAUVAGE

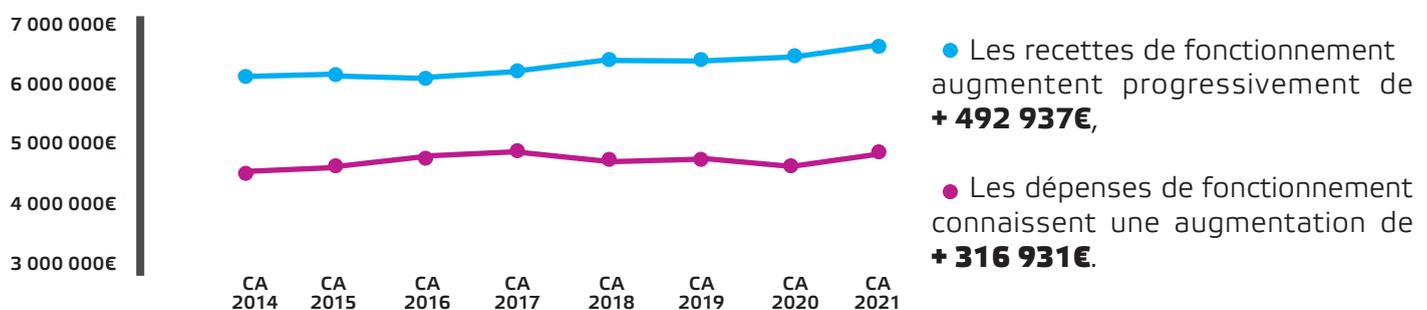


BUDGET 2014-2022 : UNE STABILITÉ QUI PERDURE

Le budget 2022 a été adopté en deux temps, avec un budget primitif 2022, voté en décembre 2021 et un budget supplémentaire 2022, délibéré en mars 2022 afin de prendre en compte les excédents de 2021.

Au vu des budgets prévisionnels inscrits depuis 2014, on peut constater que, malgré la pandémie, l'évolution des prévisions budgétaires est régulière.

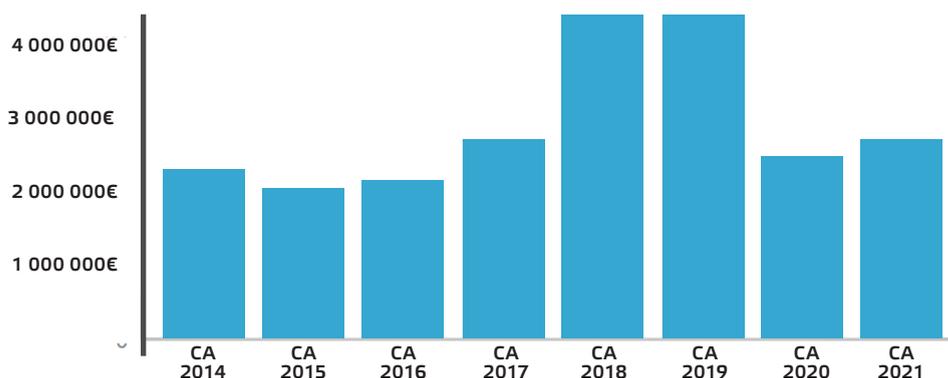
ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ENTRE 2014 ET 2021



Dépenses réelles constatées aux Comptes Administratifs (CA)

Ces évolutions, qui restent globalement régulières, ont permis d'importants investissements de l'ordre de **2 000 000€** par an sauf en 2018 et en 2019 où les dépenses ont été plus significatives, respectivement de **5 941 000€** et de **5 975 000€**.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT ENTRE 2014 ET 2021



Dépenses réelles constatées aux Comptes Administratifs (CA)

Ainsi, les projets développés ont été réalisés en prenant en considération les capacités budgétaires de la commune, sans créer de désordres ou de déséquilibres entre les dépenses et les recettes.

BUDGET 2022 :

DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Les dépenses réelles prévisionnelles d'un montant de 5 550 500€ en 2021 sont prévues en 2022 à hauteur de **5 575 500€** soit + 0,45% (+ 25 000€). Ce sont donc des dépenses stables et maîtrisées.

AUTRES CHARGES DE GESTION



Les autres charges de gestion courante d'un montant de **996 500€** en 2021, restent identiques en 2022. Cela comprend essentiellement la participation de la commune à hauteur de **280 000€** aux organismes de regroupement tels que les syndicats, ainsi que les subventions versées aux associations avec **495 000€** prévus.



ATTÉNUATIONS DE PRODUITS, CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES

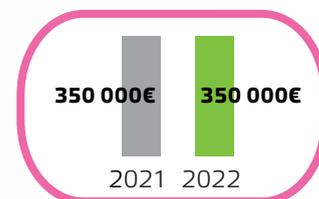
Le montant total est de **135 000€**, soit en augmentation, comprenant le FPIC, les dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants et les intérêts d'emprunts.



DÉPENSES IMPRÉVUES

En 2021 et en 2022, **350 000€** ont été inscrits.

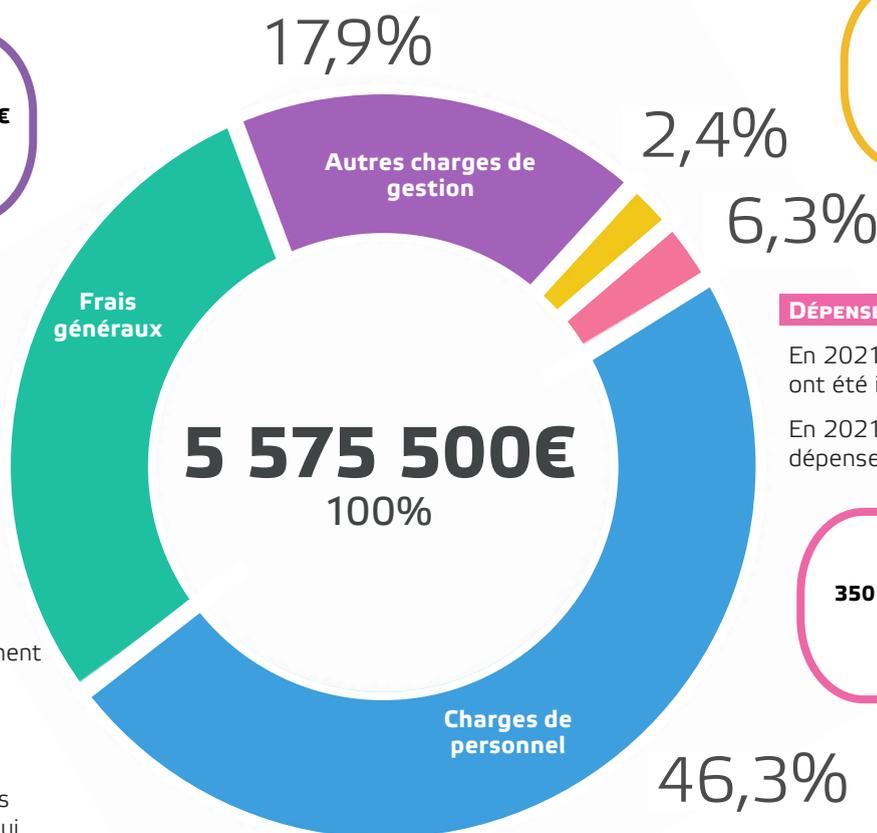
En 2021, il n'y a eu aucune dépense réalisée.



FRAIS GÉNÉRAUX

Estimées à **1 514 000€** en 2021, les prévisions des charges à caractère général restent égales.

Elles regroupent essentiellement les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : les frais de chauffage, d'électricité, de carburant, etc., l'entretien des bâtiments communaux et celui de la voirie, le fonctionnement des services à la population ainsi que toutes les manifestations.



LES CHARGES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel sont estimées à **2 578 000€**, à savoir le même montant qu'en 2021.



FONCTIONNEMENT

DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE HAUSSE

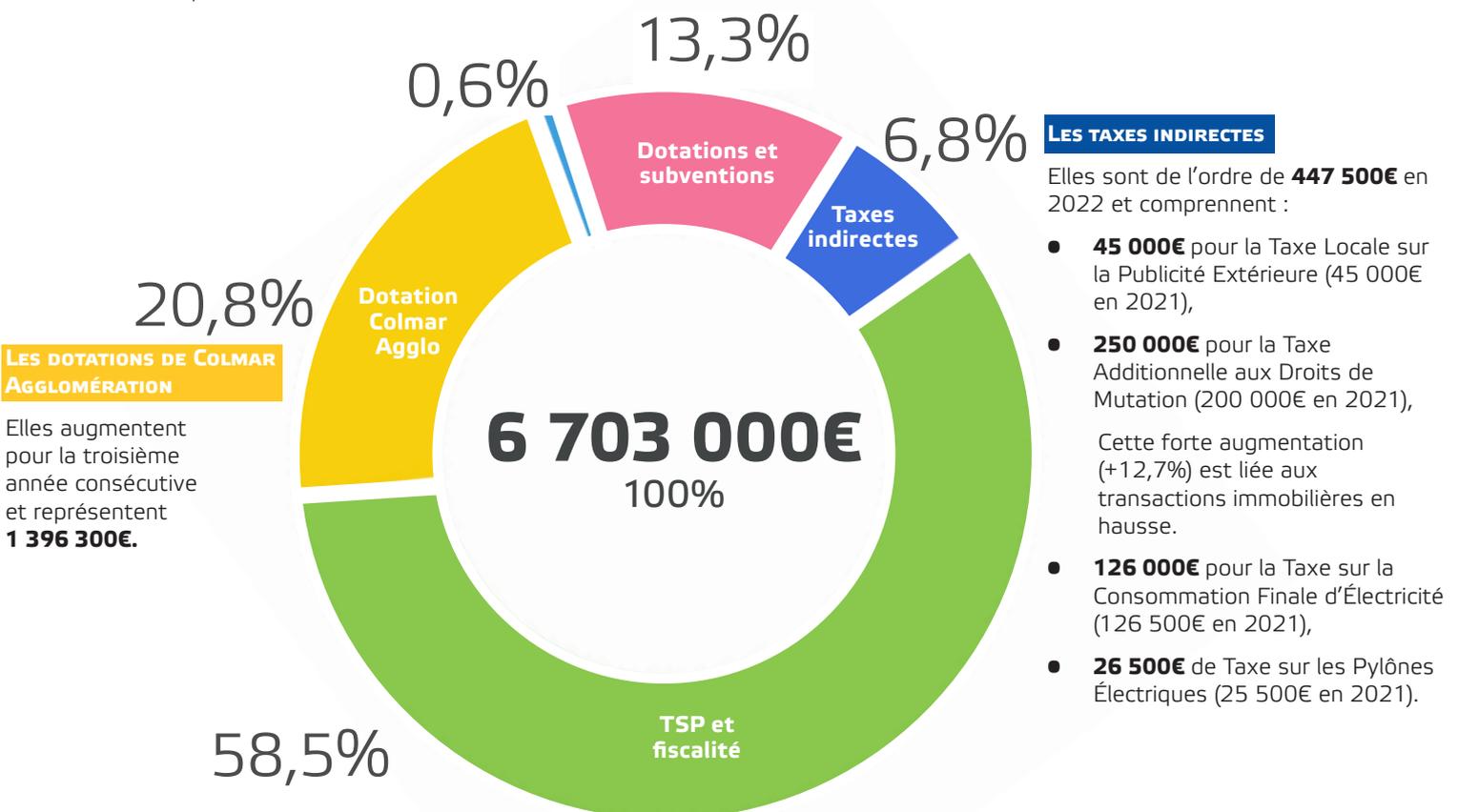
Les recettes prévisionnelles de fonctionnement inscrites au budget 2022 s'élèvent à **6 703 000€**, ce qui représente une évolution de 243 000€ par rapport au budget primitif 2021 (soit +3,59%).

LES RECETTES DIVERSES

Elles sont de l'ordre de **41 500€** en 2021 et comprennent notamment le remboursement des assurances et les recettes exceptionnelles.

LES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT

Elles s'élèvent à **885 000€** en 2022 contre 858 800€ en 2021. Ainsi, elles augmentent sensiblement de 3,05%, évolution due au remboursement de l'État des salaires des agents recenseurs et aussi aux aides perçues pour le recrutement des agents en contrat aidé.



LES DOTATIONS DE COLMAR AGGLOMÉRATION

Elles augmentent pour la troisième année consécutive et représentent **1 396 300€**.

LES TAXES INDIRECTES

Elles sont de l'ordre de **447 500€** en 2022 et comprennent :

- **45 000€** pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (45 000€ en 2021),
- **250 000€** pour la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation (200 000€ en 2021),
Cette forte augmentation (+12,7%) est liée aux transactions immobilières en hausse.
- **126 000€** pour la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (126 500€ en 2021),
- **26 500€** de Taxe sur les Pylônes Électriques (25 500€ en 2021).

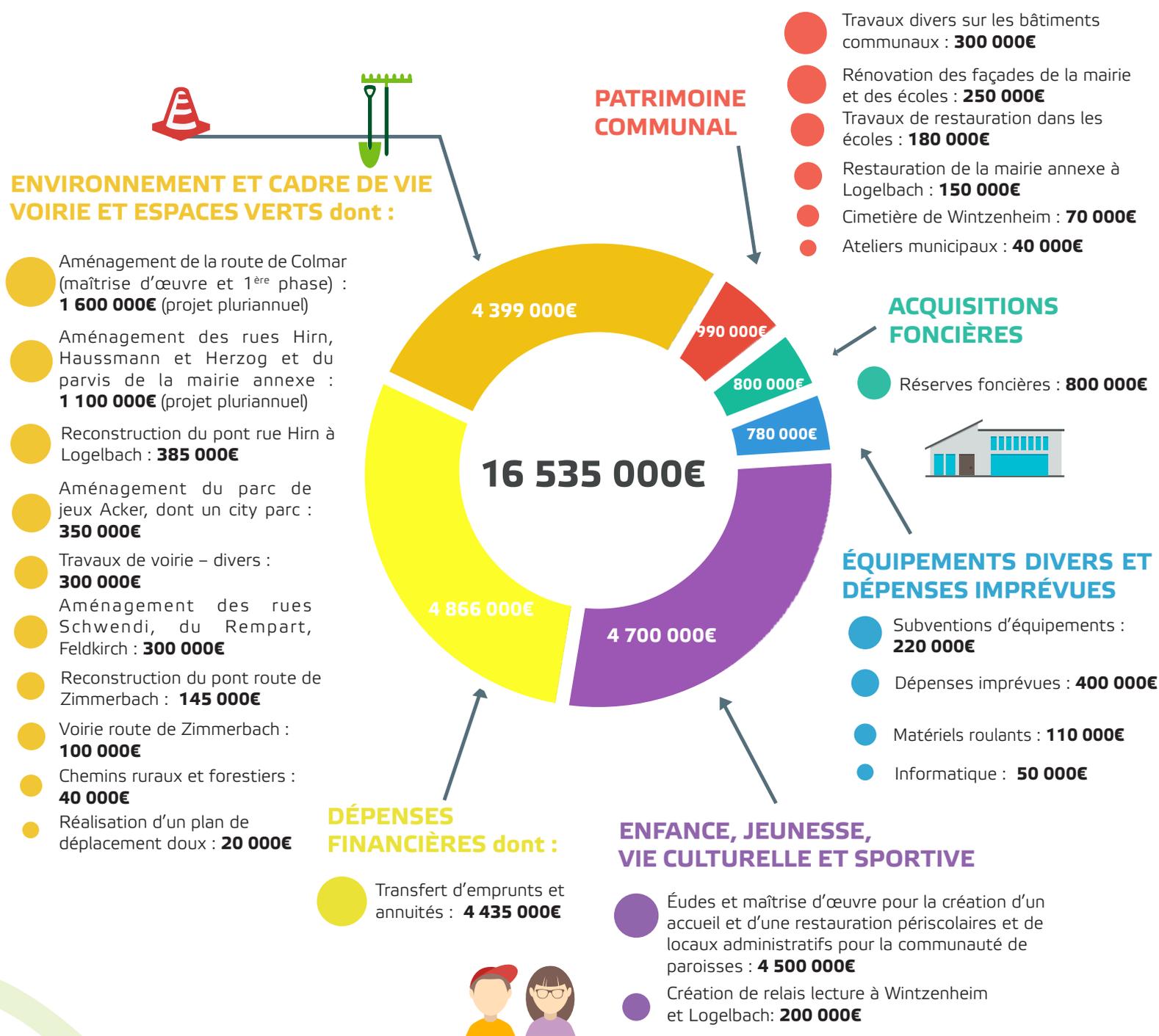
LA TARIFICATION DES SERVICES PUBLICS (TSP) ET FISCALITÉ

Au total, cela représente **4 026 500€**, avec principalement :

- La prévision de recettes fiscales pour 2022 de **3 563 600€**, soit + 2,85% par rapport à 2021. Ce sont les bases qui évoluent et produisent cette évolution, **les taux votés par la commune restant identiques**. Les taux d'imposition décidés par le conseil municipal n'ont pas été modifiés depuis 2018.
- Les produits des services sont estimés à **125 700€** en 2022, enregistrant une diminution de -8,7% pour prendre en compte la baisse attendue de la vente de bois.
- Les « autres produits de gestion » représentent une recette attendue de **228 000€**, soit une baisse des recettes de 6000€ pour intégrer une prévision prudente des produits liés à la reprise des locations de salles communales.

BUDGET 2022 : INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT SONT PRÉVUES À HAUTEUR DE 16 535 000€ POUR LES 4 ANS À VENIR.



En 2021, les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à **2 666 406€**.

16 535 000€ SONT PRÉVUS POUR FINANCER LES PROJETS À VENIR, NOTAMMENT PAR :

L'autofinancement

L'autofinancement est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement de l'année précédente.

L'autofinancement est encore une fois important. En effet, le budget étant stable, en prévision comme en réalisé, l'épargne nette, qui prend en compte les emprunts contractés, montre un autofinancement régulier qui était de **1 582 000€** en 2020 et de **1 468 000€** en 2021.

Il permet de financer une partie des investissements.

Des excédents

L'excédent global est issu des résultats constatés de 2021.

Il comprend **5 068 200€** d'excédent d'investissement et **6 626 900€** en fonctionnement.

Ces excédents permettent de financer les dépenses d'investissement envisagées sur les 4 années à venir.

Les subventions

Pour 2022, **2 000 000€** sont attendus avec principalement 1 400 000€ qui ont été sollicités pour le financement du nouvel accueil périscolaire, 300 000€ pour le parc Acker et les travaux sur la couverture de l'église Saint Laurent et 300 000€ pour la vidéo-protection.

Les dotations

Elles se composent du Fond de Compensation de la TVA (175 000€) et de la Taxe d'Aménagement (300 000€).

UN BUDGET ANNEXE POUR LA FUTURE GENDARMERIE

4 000 000€ pour un emprunt sont inscrits dans les dépenses d'investissement... et non en recette ! Ce n'est pas une erreur d'écriture, mais cela correspond à un transfert entre le budget de la ville et le budget dédié à la construction de la gendarmerie.

La commune a contracté un emprunt de **7 000 000€** afin de financer la construction de l'accueil et de la restauration périscolaires, ainsi que de la gendarmerie. Ce prêt a été réalisé très en amont de la réalisation de ces projets pour bénéficier des taux très bas (prêt à 0,65%).

De ce fait, les remboursements ont été pris en compte rétroactivement dans le budget annexe à partir au 1^{er} août 2021, avec des transferts entre budgets en 2021 et 2022, bien que le projet n'ait pas encore démarré.

La nouvelle gendarmerie sera créatrice de recettes avec les loyers qui seront versés par l'Etat à la commune pour la location des locaux et des logements dédiés aux gendarmes. Il s'agit d'adosser le montant des annuités d'emprunts aux loyers perçus. Puisque cela crée des ressources à la collectivité, il est possible de créer un budget à part (dit annexe), permettant de sortir les recettes et les dépenses spécifiques à la gendarmerie.

Ainsi, ils ne sont plus pris en compte dans le budget principal de la ville, comme c'est par ailleurs le cas de tous les budgets annexes existants.

Cette différenciation permet aussi d'avoir une lecture claire des opérations financières relative à une opération particulière.

EN 2021, SUR 100€ NOUS AVONS DÉPENSÉ...

22€ pour l'entretien des espaces publics, les travaux de voirie, les espaces verts et la propreté urbaine, les études...

20€ pour l'entretien du patrimoine communal dont les écoles, les constructions neuves, les salles communales, l'entretien des cimetières...

17€ pour l'enfance, la jeunesse et les écoles,

9€ pour la sécurité (vidéoprotection, équipements des pompiers...),

8€ pour la vie culturelle, sportive et associative,

7€ pour les services généraux de la mairie (finances, ressources humaines, communication...),

7€ pour les services à la population (état civil, CCAS, sécurité, renseignements d'urbanisme, permissions de voirie...),

7€ de taxes et charges financières (assurances...),

3€ pour la coopération intercommunale.



Les grands anniversaires

DU 01/12/2021 AU 31/03/2022

Âge	Naissance	Nom	Prénom
99 ans	18/03/1923	DEI-TOS/DE PIN	Marie-Catherine
98 ans	03/01/1924	ZEHLER/ARNDT	Laurentine
95 ans	23/12/1926	KUNTZ/EHRHARDT	Madeleine
90 ans	26/02/1932	ZEHLER/AMANN	Marcelle

Noces de Palissandre (65 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
19/01/1957	SCHILLINGER Louis/BRETZ Jeannette



99 ans M^{me} DEI-TOS/DE PIN Marie-Catherine



«TOUS EN MARCHÉ CONTRE LE CANCER» : APPEL À BÉNÉVOLES POUR LA QUÊTE 2022

L'équipe de bénévoles entamera la quête à domicile début juin 2022. De fidèles quêteurs ont dû arrêter leur engagement en raison de l'âge ou de la santé. C'est la raison de cet appel pour que nous puissions assurer le passage auprès de tous les donateurs.

Si vous souhaitez donner quelques heures de votre temps, rejoignez l'équipe en place, que vous habitiez Wintzenheim, Logelbach, La Forge ! Inscription en Mairie, qui fera suivre à la déléguée, au 03 89 27 94 94.



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
FONDÉE PAR FREDÉRIC OZANAM

Résidents de Wintzenheim, Logelbach, La Forge ?
Seul(e), isolé(e), malade, besoin d'un coup de pouce, besoin de parler ?

Des bénévoles à votre écoute !

Contactez-les au 07 49 77 67 59

Par courrier :

19 rue Clemenceau - WINTZENHEIM

Par mail :

contact.ssvp.wintzenheim@gmail.com

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Si vous êtes né français, **vous devez faire votre recensement militaire à compter de votre 16^{ème} anniversaire.**

Ainsi, veuillez vous présenter au service Accueil et Formalités administratives de la mairie de Wintzenheim, muni de votre Carte Nationale d'Identité (CNI) ou passeport valide, d'un justificatif de domicile type facture de gaz, électricité, ainsi que de votre livret de famille à jour.

ATELIERS DESTINÉS AUX AIDANTS DE PERSONNES AGÉES À DOMICILE

Que vous soyez conjoint, enfant ou proche d'une personne âgée, le vendredi 3 juin 2022 vous est dédié au sein de l'Arthuss de Wintzenheim.

En effet, nous vous proposons de participer à une journée ponctuelle d'expérimentations et d'explications concrètes sous forme de divers ateliers organisés et animés par une ergothérapeute-formatrice spécialisée en gérontologie.

Les objectifs principaux sont de vous guider, de prévenir les difficultés pour vous-même et pour la personne aidée mais également de vous rassurer dans votre accompagnement.

Des conseils et astuces concernant différentes problématiques sur le plan relationnel et gestuel seront abordés : mobiliser sans se faire mal et sans faire mal (pour coucher ou lever depuis une assise ou un lit, tourner la personne dans le lit, la rehausser lorsqu'elle glisse, placer des coussins de positionnement, aider à la marche, aux déplacements en fauteuil roulant...), prévenir les chutes, éviter les troubles de la déglutition en mangeant ou buvant, mieux communiquer avec ou sans la parole, favoriser le maintien de l'autonomie de la personne aidée, etc.

Du matériel permettant de simuler des effets du vieillissement sera utilisé pour vous permettre de ressentir les conséquences des déficiences apparaissant fréquemment avec l'âge et certaines maladies.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements et participer à cette journée, contactez le service Vie associative et Manifestations communales au 03 89 27 94 89.

**50^{ème}
édition**

INSCRIPTION À LA FÊTE DES AÎNÉS

La traditionnelle Fête des Aînés est l'occasion pour la commune d'inviter ses seniors en cette période de partage et d'échange. Cette fête, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) permet de se retrouver autour d'un repas festif dans une ambiance musicale et conviviale. Pour ses 50 ans, la Fête des Aînés se déroulera

dimanche 22 mai 2022,

au Paradis des Sources à Soultzmatt.

Départ à 10h45 et retour à 17h pour ceux qui prennent le bus.

Cette invitation s'adresse aux personnes âgées de 74 ans et plus, c'est-à-dire nées avant le 1^{er} janvier 1948 et habitant à Wintzenheim, La Forge ou Logelbach. Si vous désirez venir accompagné(e) de votre conjoint(e) âgé(e) de moins de 74 ans et devant également être domicilié dans la commune, une participation de 30€ sera demandée (à régler par chèque bancaire libellé à l'ordre Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Wintzenheim).

Pour vous inscrire, vous devez remettre le talon-réponse ci-dessous au service Accueil et Formalités administratives de la mairie, muni(e) de votre carte

d'identité et d'un justificatif récent de domicile. Un ticket d'inscription vous sera alors remis.

Pour plus de renseignements, contactez le service Accueil et Formalités administratives de la mairie au 03 89 27 94 94.

Attention : événement limité à 360 personnes, ne tardez pas à vous inscrire !

Le déroulement de la Fête des Aînés peut évoluer en fonction des mesures sanitaires en vigueur en mai.



FICHE D'INSCRIPTION À LA FÊTE DES AÎNÉS DU 22 MAI 2022

à retourner dûment complétée, au service Accueil et Formalités administratives, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile - 28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim **avant le 6 mai 2022.**

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

- Je participe
 Je participe et viendrai accompagné(e) par :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Dans ce cas, je joins un chèque de 30€ libellé à l'ordre du « CCAS de la ville de Wintzenheim » .

- Je ne participe pas
 Je prends le bus Je ne prends pas le bus

Si je prends le bus, je choisis mon arrêt :

- Auchan de Wintzenheim
 Halle des fêtes
 Mairie
 Restaurant Les Planches à Wintzenheim
 Leclerc de Logelbach

Si vous venez de La Forge, merci de nous communiquer votre numéro de téléphone afin que nous puissions vous récupérer

C'EST PARTI POUR LE 13^{ÈME} FESTIVAL DE MUSIQUE MÉCANIQUE !

À l'issue de trois années de disette, la musique mécanique reprend enfin sa place dans la vie locale, les 2 et 3 juillet 2022 !

Les réunions préparatoires et les contacts avec leurs partenaires vont bon train et laissent présager un nouveau succès de ce festival international de musique mécanique. Ce sera le treizième du nom, déjà !

Sa présence et sa dimension internationale sortent renforcées de cette période difficile. Avec ses amis de Waldkirch et de Bâle, l'association a, en 2021, vécu une première rencontre tri-nationale.

Leurs communications vers le monde de l'orgue de barbarie ont reçu un écho favorable chez tous leurs amis, en France comme dans les pays voisins. Tout cela traduit une grande envie de se retrouver à Wintzenheim en juillet prochain pour un nouveau week-end riche en rencontres et moments de plaisirs partagés autour des orgues de barbarie.

Leurs partenaires restent fidèles dans leur appui à cette manifestation d'envergure et rendent possible la tenue d'un festival comme on les aime : fête dans les rues, concerts, exposition seront une nouvelle fois au menu d'un événement où l'ensemble des animations est gratuit et libre d'accès, dans le respect néanmoins des contraintes sanitaires en vigueur l'été prochain bien entendu. Alors rendez-vous les 2 et 3 juillet prochains. On compte sur vous !

BOURSE PUÉRICULTURE

Après deux ans d'absence, l'association Petit Escargot est heureuse de pouvoir organiser sa 8^{ème} bourse de puériculture. Des vêtements pour enfants de 0 à 14 ans, des jouets, des livres d'enfants et des articles de puériculture y sont proposés. Cette manifestation se déroulera le dimanche 22 mai de 8h à 13h. Venez nombreux faire des affaires... Une buvette-snack sera proposée sur place.



RETOUR SUR LES ACTIONS DES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Soutien à l'Ukraine

Dès le début mars, les Scouts et Guides de France ont proposé à la mairie de Wintzenheim d'accueillir les jeunes Ukrainiens qui arriveront dans notre ville pour leur permettre de jouer, rire et échanger avec les jeunes Français lors de leurs activités. N'hésitez pas à les contacter pour toute demande !



Les temps forts dans les différentes unités...

Les Farfadets (6 à 8 ans) : les farfapirates des mers aident sans relâche le célèbre pirate Barbe-de-bouc à retrouver son équipage et reconstituer sa carte au trésor. Les Farfarmidables sont en aventures au moyen-âge, ils ont été appelés à l'aide par une princesse en détresse adepte de potions en tous genres pour améliorer son quotidien.

Les Louveteaux et Jeannettes (8 à 11 ans) sont remontés dans le temps et ont participé à la première expédition de Jacques Cartier, de St Malo vers la Nouvelle France ! ...

Les Scouts et Guides (11 à 14 ans) ont participé à la collecte nationale des Restos du Cœur à Cora Housen toute la journée du samedi 5 mars.

Les Pionniers et Caravelles (14 à 17 ans) ont découvert un jeu autour de la thématique de l'immigration. Ils ont interprété des migrants voulant venir en France. Des échanges et des discussions ont eu lieu autour de la triste actualité.

FÊTE RÉVOLUTIONNAIRE DU 12 JUILLET : INSCRIPTION AU DÉFILÉ

La ville de Wintzenheim va reconduire ses festivités le 12 juillet 2022. Si vous souhaitez vous costumer et participer au défilé sur le thème de la Révolution Française, merci de bien vouloir contacter le service Vie associative et Manifestations communales au 03 89 27 94 89. Un costume pourra vous être prêté.

Concernant la mise à disposition des costumes, celle-ci aura lieu à l'école primaire La Dame Blanche de Wintzenheim :

- Retrait lundi 11 Juillet 2022 de 14 h à 18 h
- Retour lundi 18 Juillet 2022 de 14 h à 18 h

DES NEWS DE LA MJC



Depuis 2 ans, l'Espace de Vie Sociale de la MJC du Cheval Blanc a pu continuer sa mission d'accueil de tous et d'animation socio-culturelle.

Son espace de gratuité et d'échanges prend de l'ampleur, en particulier avec sa bibliothèque libre où on peut apporter les livres qui dorment chez nous et leur donner une nouvelle vie et en découvrir des nouveaux.

Dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale, les adhérents ont été récemment sollicités pour faire évoluer leur logo et aujourd'hui préparer la refonte de leur site web.

Leur agrément EVS de la CAF prend tout son sens dans leur projet d'être ouvert à tous, où chacun

peut apporter ses idées, les confronter, les mettre en œuvre. Petit à petit, se met aussi en place une plus grande participation des adhérents dans le fonctionnement quotidien (il y a tant de petites choses à faire) et la gestion de l'association.

Leurs permanences, du lundi matin et du mardi matin, permettent à tous de venir, de se faire un café, de lire le journal et de rencontrer des personnes présentes. Tous les samedis après-midi, chacun peut venir pour accéder à Internet et souvent, régler des petits problèmes informatiques avec les bénévoles présents.

Face à l'arrivée de familles ukrainiennes, la MJC a rapidement mis en place des accès Internet en langue ukrainienne avec claviers ukrainiens.

N'hésitez pas à venir leur rendre visite pendant leurs permanences.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

RDV AUX JARDINS : LE PARC KIENER OUVRE AU PUBLIC !

Le ministère de la Culture renouvelle pour la 19^{ème} année les Rendez-vous aux jardins qui auront lieu vendredi 3 juin (journée dédiée aux scolaires), samedi 4 et dimanche 5 juin 2022. Le parc Kiener situé à La Forge ouvre ses portes pendant trois jours sur le thème « Le bois dans tous ses éclats ». Cette manifestation est l'occasion de mettre en place des animations (repiquage d'arbres, jeux géants en bois, chasse aux trésors, atelier



de conte), des démonstrations de travail du bois (sciage, abattage, fabrication de tuyaux en bois, tournage de pièces, sculpture à la tronçonneuse, construction bois). Une exposition sur le thème de « La forêt en mouvement » et une exposition de photos anciennes du parc seront visibles. Les différents métiers du bois seront présentés : menuisier, ébéniste, scieur, bucheron, charpentier, tourneur, cordiste, pépiniériste. Les différentes filières professionnelles (ONF, Parc des Ballons des Vosges, Compagnons du devoir, CIO) seront de la partie pour animer cette manifestation. Ces journées seront l'occasion également de visiter le parc à travers des visites guidées. Des concours de dessin et de « Land art » seront primés à cette occasion.

Durant ces trois jours, les visiteurs pourront découvrir de la graine à la grume, de la grume à la planche, de la scierie à la construction, la seconde vie du bois recyclé et les métiers du bois. Ainsi, le bois n'aura plus de secret pour vous.

RAPPEL SUR LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

L'arrêté préfectoral 970274 du 14 février 2017, rappelle que le brûlage des végétaux est strictement interdit sur l'ensemble du département. Ces derniers doivent être valorisés par la filière du compostage (être valorisés sur place après broyage, mélanges éventuels à des produits de tontes pour compostage individuel ou paillage d'espaces verts ou jardins). Le bois peut également être valorisé en chauffage.

Sinon, les déchets doivent être transportés dans une déchetterie, y compris pour les professionnels.

Les dépôts en forêt ou sur un site communal sont punissables. Les infractions sont passibles d'une amende de 150€ à 1 500€ suivant leur nature.

PALMARES DES MAISONS FLEURIES 2021

« La beauté des fleurs fait du bien au cœur, ce n'est pas sans raison, même si ce n'est pas la saison » Auteur anonyme

Maisons avec jardin

Prix d'encouragement : M^{me} PERSIGAN Liliane

3^{ème} prix : M^{me} ROESCH Anne, M^{me} MAIDA Marianna, M^{me} BRICOLA Anette

2^{ème} prix : M^{me} BUTTERLIN Pia, M^{me} SCHMITT Denise, M^{me} WEINMANN Colette, M^{me} GUYOT Valérie, M^{me} VOGEL Sylvie, M^{me} FUCHS Marie-Antoinette

1^{er} prix : M^{me} BUTTERLIN Lucie, M. FLOCH Henri, M^{me} GUNTZBURGER Christianne, M^{me} KUNTZMANN Judith, M. D'INTINO Sylvio, M^{me} FRANCK Micheline, M. BUTTERLIN Thierry, M. DORNBERGER Jean-Martin

1^{er} prix avec Félicitation : M^{me} WAGNER Colette

Maisons sans jardin

3^{ème} prix : M^{me} KAESTLE Béatrice, M. LAMBACH André

2^{ème} prix : M^{me} SCHIRMANN Sylvie, M^{me} MEYER Sandrine, M. BIHRY Pascal, M^{me} LAMBAH KOCH Ginette

1^{er} prix : M. KLINGER-ZIND André, M. MEYER Daniel

M. MEYER Gilbert, M^{me} KAPP Catherine
Immeubles collectifs avec balcons, fenêtres ou espaces fleuris

Prix d'encouragement : M^{me} KOBLER Céline, M^{me} KRAEMER Laurence

3^{ème} prix : M^{me} FORNARA Georgette, M^{me} FINANCE-GILLIG Yolande

2^{ème} prix : M^{me} HANN Marie-Rose, M^{me} BOUZAHZAH Irène, M^{me} GOUAULT Monique

1^{er} prix : M. WIRCKEL Bernard

1^{er} prix avec Félicitation : M. SCHREIBER Daniel

Commerces et artisans

1^{er} prix : M. TISSERAND Romuald, M. KRICK Hubert



Pendant de nombreuses années, Gaby Meyer a créé les diplômes du concours des Maisons Fleuries, les invitations et menus de la fête de Noël des aînés. Elle nous a quitté en toute sérénité le 22 mars 2022. Nous réitérons nos sincères condoléances à sa famille.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2022

Demande d'inscription

Renseignements et inscription **avant le 8 Juillet 2022 :**
Mairie de Wintzenheim – Service Technique - M^{me} HUMBERT- 03 89 27 94 92

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse du domicile :

Rue n° étage Droite Gauche Milieu

Ville : Tél. :

Demande son inscription pour le concours des Maisons Fleuries 2022 dans la catégorie suivante :

1^{ère} catégorie

- Maisons avec jardin
 Maisons sans jardin

3^{ème} catégorie

- Commerces et artisanat

2^{ème} catégorie

- Immeubles collectifs avec balcons, fenêtres ou espaces fleuris

4^{ème} catégorie

- Jardins Familiaux ou potagers

Et déclare accepter sans réserve le règlement du concours (disponible en mairie) ainsi que les décisions du jury.

Fait à le...../...../2022

PARTENARIAT MÖHNESEE – WINTZENHEIM



C'est avec tristesse que la ville de Wintzenheim a appris le décès de Monsieur Heinz-Josef LUHMANN, survenu dimanche 23 janvier 2022. Il était maire de Möhnesee de 1984 à 1999, Européen

convaincu et fervent adepte de notre partenariat, il a signé le pacte d'amitié liant nos deux communes: le 17/10/1987 à Möhnesee et le 14/05/1988 à Wintzenheim. Dénommé « ATU » par ses concitoyens, il est unanimement reconnu pour son investissement pour la ville de Möhnesee, pour les nombreuses associations, pour toute idée à laquelle il adhérerait.

La ville de Wintzenheim réitère ses sincères condoléances à sa famille et lui rendra hommage lors du premier déplacement possible à Möhnesee.

VACANCES D'ÉTÉ À L'EAA

Le printemps fait son retour, et il est déjà temps de penser aux activités pour vos ados cet été. Pas de stress! L'Espace d'Animations est là pour proposer à vos jeunes de 11 à 17 ans de nombreuses activités du 8 juillet au 5 août 2022.



La diversité est au programme : équitation, escalade, accrobranche, sorties à Koba Wake Park, EuropaPark et Aqua'gonfle, multisports, vélo, barbecue, baignade, canoé-kayak, rando en quad, séjour d'une semaine au domaine du Duchat à Nanchez (Jura)... C'est sûr, ils ne s'ennuieront pas !

Inscriptions à l'Espace d'Animations dès le 21 mai. Le programme entier et les modalités d'inscription seront disponibles sur www.ville-wintzenheim.fr.

Renseignements : 09 67 30 72 45
mbey@mairie-wintzenheim.fr

DEUX AGENTS DE SÉCURITÉ DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) POUR RENFORCER L'ÉQUIPE DE POLICE MUNICIPALE

Arrivés en janvier 2022, Aysegul KILICLI et Frédéric CARENA ont pris leurs fonctions dans la commune de Wintzenheim, en qualité d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Originaire de Colmar, Aysegul KILICLI est âgée de 26 ans et est mariée. Une fois son BEP « Laboratoire contrôle qualité » au lycée du Pflixbourg obtenu, elle a travaillé à l'EHPAD de Kunheim, en tant qu'accompagnante éducative et sociale, avant de travailler à l'hôpital Pasteur en tant qu'agent des services hospitaliers. En 2021, elle décide de retrouver plus de proximité avec les gens et s'oriente vers la police municipale car ce secteur l'a toujours intéressée, notamment lorsqu'elle a effectué ses jobs d'été dans la sécurité au musée Unterlinden. Dans cette optique, elle a le projet de passer le concours pour intégrer la police municipale en 2023 et devient ASVP à la mairie de Wintzenheim afin d'avoir une première expérience dans ce domaine.

Frédéric CARENA, quant à lui, vient de Toulon, a 43 ans et est en couple, sans enfant.

Bac ES en poche, il est titulaire d'un DEUG en sciences économiques et sociales et un en développement informatique, il a débuté sa carrière dans la vente dans le sud de la France. Après des années dans ce secteur, il choisit de déménager en Alsace, s'oriente vers la police municipale et devient ASVP à Wintzenheim, afin d'allier vie professionnelle et vie personnelle.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18/11/2021

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 septembre 2021
3. Débat d'Orientation Budgétaire 2022 du Budget Principal de Wintzenheim
4. Débat d'Orientation Budgétaire 2022 du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim (RMACTW)
5. Débat d'Orientation Budgétaire 2022 du budget annexe de la nouvelle gendarmerie
6. Délégation au Maire pour fixer les tarifs de vente de bois
7. Subvention exceptionnelle à l'association sportive de Wintzenheim
8. Attribution de l'actif net de Wintzenheim Exchange suite à sa dissolution
9. Achat de la parcelle cadastrée n°64 section 60
10. Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

SÉANCE DU 22/12/2021

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 novembre 2021
3. Adoption du Budget Primitif 2022 de la ville de Wintzenheim
4. Adoption des taux d'imposition communaux 2022
5. Adoption du Budget Primitif 2022 du budget annexe de la Régie des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim
6. Adoption du budget primitif 2022 du budget annexe de la gendarmerie
7. Adoption du budget Forêt 2022
8. Adoption des tarifs communaux et délégation au Maire
9. Approbation du rapport d'évaluation des charges transférées 2021 et modification de l'attribution de compensation
10. Adoption de l'avenant au projet de convention - cadre pluriannuelle Action Coeur de Ville
11. Subvention à Habitat de Haute Alsace pour la construction de 24 logements situés rue Hirn
12. Demande de fonds de concours pour l'aménagement du parc Acker auprès de Colmar Agglomération
13. Demande de fonds de concours pour les travaux de couverture de l'église Saint Laurent auprès de Colmar Agglomération
14. Demande de subvention pour la reconstruction du pont situé rue Hirn à Logelbach au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL) ou de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
15. Demande de subvention pour la reconstruction du pont situé route de Zimmerbach à Wintzenheim au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ou de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
16. Approbation de l'avant-projet d'un accueil et d'une restauration périscolaires et de locaux pour la communauté de paroisses du Hohlandsbourg
17. Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiale du Haut-Rhin pour la création d'un accueil et d'une restauration périscolaires
18. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la création d'un accueil et d'une restauration périscolaire
19. Demande de subvention au titre du fond national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT MASSIF) pour la création d'un accueil et d'une restauration périscolaires
20. Demande de subvention auprès de la Région Grand Est pour la création d'un accueil et d'une restauration périscolaires
21. Demande de subvention auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace pour la création d'un accueil et d'une restauration périscolaires
22. Modification du règlement intérieur du conseil municipal
23. Création d'un poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences - Contrat Unique d'Insertion (CIU) - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)
24. Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

SÉANCE DU 18/03/2022

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV de la séance du conseil municipal du 22.12.2021
3. Compte de Gestion du Budget Principal 2021
4. Bilan foncier 2021
5. Election du Président de séance pour le point 6 et le point 11 de l'ordre du jour du conseil municipal
6. Approbation du Compte Administratif du Budget Principal 2022
7. Affectation des résultats du Compte Administratif 2021 au Budget Supplémentaire 2022 de la Ville de Wintzenheim
8. Approbation du Budget Supplémentaire du Budget Principal 2022 de la Ville de Wintzenheim
9. Approbation des subventions 2022 aux associations
10. Compte de gestion 2021 du budget annexe de la RMACTW
11. Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe de la RMACTW
12. Affectation des résultats au Budget Supplémentaire 2022 de la RMACTW
13. Approbation du Budget Supplémentaire 2022 du budget annexe de la RMACTW
14. Décision modificative n°1 du budget annexe de la gendarmerie
15. Attribution de l'actif net de l'association du conseil municipal des jeunes suite à sa dissolution
16. Lancement de la procédure de DSP pour la gestion du multi-accueil Pom'de Reïnette
17. Demande de subvention au titre de Climaxion pour un diagnostic énergétique d'un bâtiment complexe nécessitant une étude approfondie
18. Modification des modalités de maintien et de suppression du CIA en cas d'absence pour maladie ordinaire
19. Approbation de la convention de mise à disposition de 4 agents de la commune de Wintzenheim auprès du SIVOM du canton de Wintzenheim
20. Déclassement de la parcelle n°240 section 19 située rue Hirn et cession à Habitat de Haute Alsace
21. Avis concernant la consultation du plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027
22. Adoption de la gratuite des locations de salles pour les candidats aux élections au suffrage universel et aux sénatoriales
23. Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Parole aux groupes

GRUPE "VIVRE WINTZENHEIM AVEC AMBITION ET RÉALISME"

WINTZENHEIM DEMAIN !

Avec l'annulation du PLU révisé en 2019 et en attendant la réponse du jugement en appel, une modification a été rendue nécessaire pour la poursuite de nos travaux. Aujourd'hui, une réflexion s'impose déjà sur la loi « Climat et Résilience » portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, une loi qui ancre l'écologie dans notre société. D'un point de vue urbanistique, son objectif est d'encadrer la bétonisation des terres et d'arriver à l'horizon 2050 à une « zéro artificialisation nette ». Autrement dit, toute artificialisation aura cessé ou devra être compensée par au moins autant de renaturation. Si 2050 paraît lointain des échéances arrivent au galop STRADDET 2023, SCOT 2026, PLU révisé au 22 août 2027. Au vu des faibles surfaces artificialisées par Colmar Agglo sur les dix dernières années, les zones à urbaniser vont fondre drastiquement.

Si aujourd'hui des collectifs montent au créneau contre la construction de petits bâtiments, demain ce type de réalisation explosera sans nul doute. La priorité pour la construction sera donnée aux terrains non occupés se situant dans la ville. Une maison en vente sur un terrain spacieux sera démolie et remplacée par un immeuble. De nombreux terrains à urbaniser retrouveront leur vocation agricole. Nos communes sont mises

devant le fait accompli, mais il sera nécessaire de prendre des décisions avant 2027 si nous voulons préserver notre terre et son environnement

Pour le Groupe : Denis ARNDT

Membres du groupe : Serge NICOLE, Daniel LEROY, Lucette SPINHIRNY, Denis ARNDT, Geneviève SCHOFF, Patrice DUSSEL, Dominique SCHAFFHAUSER, Dominique HEROLD, Carine NÄGL, Ludovic CAMPITELLI, Marie-Jeanne BASSO, Isabel FREUDENREICH, Luca BASSO, Clara BEAUFRAND, Sébastien LABOUREUR, Mireille WEISS, Emmanuel AQUINO, Nathalie PEREZ GABIER, Benoît FREYBURGER, Daniel OUGIER, Jean-Marc KEMPF, Sandrine MEYER, Alexis STRUSS, Danièle ARNOLD

CORINNE BUEB, CONSEILLÈRE MUNICIPALE INDÉPENDANTE

Le printemps s'ouvre et avec lui le renouveau d'un quotidien plus léger progressivement libéré des contraintes sanitaires que nous connaissons depuis deux ans. Que cette période de renaissance et d'énergie nouvelle vous soit agréable et aussi inspirante qu'elle l'est pour moi au sujet de mon engagement pour notre collectivité. Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger ensemble !

GRUPE "WINTZEN'AIME POUR VOUS, AVEC VOUS"

Le **budget supplémentaire** voté le 18 mars 2022, par le groupe majoritaire prévoit des investissements conséquents, à hauteur de plus de **8,4 millions d'euros** pour la seule année 2022 sans compter la nouvelle gendarmerie estimé à 7,2 millions d'euros! Estimation faite avant la hausse des matières premières et des énergies que nous subissons tous actuellement ! Nous nous posons la question si la commune sera en mesure de faire face à ces surcoûts ? Ce, au vu de l'endettement très important qui est déjà de 10 MILLIONS d'euros, représentant une **dette moyenne de 1220 € par habitant** alors que la dette moyenne des communes équivalentes est de 848 €/h. Donc Wintzenheim n'aura plus aucune marge de manœuvre sauf à **augmenter la pression fiscale ce que nous refusons fermement.** Nous continuerons d'agir avec lucidité et pragmatisme POUR VOUS, AVEC VOUS!

Pour le groupe : Claude KLINGER-ZIND

Membres du groupe : Claude KLINGER-ZIND, Christelle PFLEGER, Dominique CHERY, Jean-Marie MULLER

La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27-02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

AGENDA

Sorties

29 et 30.04
01.05 **REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES**
de la compagnie Les Vrillés
Salle Laurentia

30.04 - 01.05 **BOURSE AUX VÉLOS**
Des Scouts et Guides de France
Halle des Fêtes

04.05 à 20h **CONCERT DE VAITEANI**
Auditorium de l'Arthuss

07.05 à 13h **MASTER-CLASS**
École de Musique et de Danse
Auditorium de l'Arthuss

07.05 à 19h **CONCERT**
École de Musique et de Danse
Auditorium de l'Arthuss

07.05 à 20h **CONCERT DU CHOEUR
D'HOMMES D'EGUISHEIM**
Au profit des Amis de la Chapelle Herzog
Eglise de Logelbach

08.05 à 9h30 **CHALLENGE D'ÉCHECS**
Halle des Fêtes

08.05 **CONCOURS DE BATTERIE**
École de Musique et de Danse
Auditorium de l'Arthuss

14.05 à 8h30 **JOURNÉE CITOYENNE**
Halle des fêtes

15.05 à 17h **CONCERT**
Harmonie du Hohlandsbourg
Eglise de Logelbach

15.05 à 20h **CONCERT DANS LE CADRE DU
PROJET « JAZZ IN PRINTEMPS »**
de l'École de Musique et de Danse
Auditorium de l'Arthuss

18.05 à 20h **CONCERT DE ZAKOUSKA**
Auditorium de l'Arthuss

21.05 à 20h **CONCERT**
De la Chorale Laurentia
Eglise de Logelbach

21 et 22.05 **BOURSE PUÉRICULTURE**
Halle des Fêtes

27 et 28.05 **PASTORALE EVANGÉLIQUE**
Du Pasteur Mauffrey
Halle des Fêtes

01.06 à 20h **CONCERT DES HOPLA GUYS**
Auditorium de l'Arthuss

Du 3 au 5.06 **RENDEZ-VOUS AUX JARDINS**
Parc de La Forge

04 et 05.06 **FÊTE DE GROUPE DES SCOUTS**
Terrain, rue Jeanne d'Arc

05.06 **MARCHE POPULAIRE**
2A2M
Halle des Fêtes

10.06 à 20h **CONCERT**
École de Musique et de Danse
Auditorium de l'Arthuss

Commémorations

08.05 **CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE**
10 h : messe - 11h : cérémonie suivie de
l'inauguration du mur des Malgré-Nous
Monument aux morts de Wintzenheim

06.06 **JOURNÉE DU SOUVENIR DU CMJ & ADEIF**
Chapelle des Bois

Vie Politique locale

16.05 à 19h **RÉUNION DE QUARTIER**
Gymnase Ungerer

17.05 à 19h **RÉUNION DE QUARTIER**
Salle Laurentia

18.05 à 19h **RÉUNION DE QUARTIER**
Chalet APP

12 et 19.06 **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**
Halle des fêtes – Gymnase scolaire –
Gymnase Ungerer – Chalet App

Solidarité

31.05 **DON DU SANG**
de 16h à 19h30 Salle Laurentia



MAIRIE DE WINTZENHEIM*

28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim
Tél. : 03 89 27 94 94 Fax : 03 89 27 94 95
E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr
Site web: www.ville-wintzenheim.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi 8h-12h00 et 13h30-18h

Mardi 8h-14h30

Mercredi 8h-12h et 14h-17h

Jeudi 8h-12h00 et 14h-19h

Vendredi 8h-12h

MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH*

2 rue de la Gare 68124 Logelbach
Tél. : 03 89 30 22 15 Fax : 03 89 27 19 69
E-mail:

annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr

Heures d'ouverture :

Jeudi 14h-19h

URGENCES

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie de Wintzenheim

6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

**POLICE MUNICIPALE
ET OBJETS TROUVÉS**

Tél : 03 89 27 94 97

E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

DÉFIBRILLATEURS

Deux appareils sont installés dans la commune :

- l'un à l'entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre

- l'autre à l'entrée de la salle Ungerer rue Herzog à Logelbach.

Ces appareils sont conçus pour vous guider lors de leur utilisation.

GAZ*

Notre commune est desservie par Vialis pour Wintzenheim et Logelbach (GRDF pour La Forge): 03 89 24 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Urgence 24h/24 : 0 800 00 68 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

COLMARIENNE DES EAUX*

Tél. : 03 89 22 94 50 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Urgence 24h/24 : 0 820 320 332.

ENEDIS*

Tél. : 09 69 32 15 15 du lundi au samedi de 8h à 20h. Dépannage : 09 726 750 68.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture.

URGENCES RMACTW

Mairie – Service technique : 03 89 27 94 92 ou 03 89 27 94 98, aux heures d'ouverture de la mairie. En dehors de ces horaires, veuillez contacter Full Connect : 03 89 73 17 80

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte en est assurée

- le lundi pour les bio déchets

- le jeudi pour les déchets traditionnels

Si le jour de collecte est férié, le ramassage se fera le lendemain.

RAPPEL : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.

Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie, au Service Technique, aux heures d'ouverture.

Pour tout renseignement (échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter le Service de Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux, avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR tél.: 03 89 23 62 62.

DÉCHETTERIES*

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères apportés par petite remorque ou voiture.

Horaires d'ouverture de la déchetterie «Europe» :

- du 1^{er} avril au 30 septembre, du lundi au vendredi de 9h à 19h ; le samedi de 8h à 18h et le dimanche de 9h à 12h30.

- du 1^{er} octobre au 31 mars, du lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi de 8h à 17h et le dimanche de 9h à 12h30.

Les jours fériés, consultez la presse locale.

Numéros de téléphone utiles :

- déchetterie Ladhof 03 89 23 65 30

- déchetterie Europe 03 89 27 50 93

**Pensez à emporter votre carte d'accès
aux déchetteries**

COLLECTE DE VERRE ET PAPIER

Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

**COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
SPÉCIAUX**

Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. Munissez-vous de votre carte !

SERVICE SOCIAL**Pôle gérontologique**

concerne les personnes de plus de 60 ans

2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER

Sur RDV :

Tél. : 03 89 30 23 16

Fax : 03 89 77 47 03

E-mail : gerontomunster@cg68.fr

Centre médico-social

19 rue Clemenceau
68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 05 98

LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES**À Wintzenheim**

École Maternelle "Arc-en-Ciel"

1 rue Aloyse Meyer - Tél. : 03 89 27 34 11

Directrice : Mme KEMPF

École élémentaire "La Dame Blanche"

Rue des Prés - Tél. : 03 89 27 49 02

Directeur : M. JARDY

À Logelbach

École Maternelle "Les Nénuphars"

9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11

Directrice : Mme KOHLER

École élémentaire "Les Cèdres"

9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17

Directrice : Mme MIDON

LE COLLÈGE PRÉVERT

15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 02 03

Principal : M. ROQUE

LA CRÈCHE "POM' DE REINETTE"

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH

Tél. : 09 57 29 15 57

Directrice : Mme MANROUBIA

LE PÉRISCOLAIRE "LA RÉCRÉATION"

11 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 28 23

E-mail : larecreationwintz@orange.fr

Responsable : M. LUCIANI

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH

Tél. : 03 89 27 72 30

E-mail : larecreationlog@orange.fr

Directrice : M. BOEHM

**LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S
MATERNEL(LE)S OU R.A.M. - COSEC**

Rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 25 40

E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr

Responsable : Mme LECONTE

*Horaires sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

C'est parti pour la 5^{ème} édition de la journée citoyenne !

A cause de l'épidémie qui nous a touché de plein fouet, la journée citoyenne a été annulée en 2020 et en 2021, mais est en bonne voie en 2022.

Elle s'adresse à tous les habitants de La Forge, Logelbach et Wintzenheim-centre. Basée sur le volontariat, elle permet à chaque citoyen d'exprimer ses talents et de choisir l'atelier qui lui convient.

Elle se déroule sur une journée fixée au samedi 14 mai 2022, de 8h à 12h30, pour des travaux d'entretien, cuisine, de nettoyage, de réfection, choisis selon ses affinités et se termine par un repas commun offert par la municipalité à tous les participants.

Le maire et les associations participatives vous attendent pour cette manifestation municipale d'échanges, d'intégration des nouveaux habitants et de découverte de notre commune.

Améliorer notre cadre de vie est du ressort de chaque citoyen de Wintzenheim. Ensemble soyons plus fort, voyons plus loin...

LISTE DES CHANTIERS

- 1 Cuisine
- 2 Entretien des rigoles au Hengst
- 3 Entretien du sentier botanique
- 4 Nettoyage du Parc de La Forge
- 5 Préparation des jardinières communales, organisée le 13 mai 2022, de 13h30 à 16h30
- 6 Nettoyage de la piste cyclable à Logelbach
- 7 Réparation des chemins viticoles, prévue le 09/04/22
- 8 Peinture et lasure du mobilier urbain
- 9 Ateliers pour enfants
- 10 Entretien du chalet ADEIF
- 11 Entretien du site du St Joseph et du sentier du Katzenland
- 12 Couture
- 13 Nettoyage de l'intérieur de la Chapelle des bois
- 14 Nettoyage de la salle Laurentia
- 15 Mise en peinture de la décoration communale

Participer c'est simple, il suffit de s'inscrire
au 03 89 27 94 89
ou par courriel cbuhler@mairie-wintzenheim.fr,
à la mairie.

Wintzenheim

Journée Citoyenne

à Wintzenheim
5^{ème} édition

Tous ensemble, agissons pour notre cadre de vie en participant à cette journée qui aura lieu le **Samedi 14 mai 2022**

15 chantiers prévus

Repas de midi offert

Animations pour les enfants

Talon-réponse disponible à la mairie, sur le site internet et le Facebook de la ville

Renseignements-inscriptions au 03 89 27 94 89

Ville de Wintzenheim

E.Leclerc Auchan BOULAILLON Et la boulangerie Schwartz.

FICHE D'INSCRIPTION À LA JOURNÉE CITOYENNE DU 14 mai 2022

à retourner dûment complétée au service Vie associative et Manifestations communales de la Mairie de Wintzenheim **avant le 9 mai 2022**. 1 formulaire par adulte participant.

ADULTE

Nom : Prénom :

Adresse postale :

E-mail (impératif pour vous envoyer la confirmation d'inscription) :

Numéro de téléphone :

Chantier souhaité :

Avez-vous d'autres propositions de chantier ?

Taille de T-shirt (entourez la bonne taille) : XS - S - M - L - XL - XXL

ENFANTS

Je souhaite inscrire mon/mes enfants à l'atelier encadré dédié aux enfants :

Nom(s) : Prénom(s) : Âge(s) :

REPAS

Je souhaite bénéficier du repas offert aux participants : Oui Non

Pour mes enfants également : Oui Non

Je souhaite confectionner un gâteau, une salade, un cake salé... : Oui Non

Merci de préciser :